

DES FEMMES SE FORMENT AU MÉTIER D'ASSISTANTE MATERNELLE AVEC LE SOUTIEN DU "RELAIS-ACCUEIL"

Quartier de Parilly à Bron (Rhône) :

Des femmes recherchent un emploi, des mères recherchent un mode de garde

La création du relais a fait suite à un double constat : en 1991, le quartier de Parilly comptait de plus en plus de mères qui exprimaient un besoin pour faire garder leurs enfants mais qui ne pouvaient pas payer. En même temps, nombre de femmes de ce quartier recherchaient un emploi comme assistante maternelle à domicile. Mais les parents des autres quartiers de Bron ne voulaient pas confier leurs enfants à des femmes d'origine étrangère qui, de plus, habitaient dans un quartier stigmatisé comme "en difficulté".

La municipalité, en lien avec ses partenaires de la Petite Enfance a alors instauré une allocation différentielle afin de compenser le surcoût du mode de garde individuel chez une assistante maternelle par rapport au mode de garde collectif en crèche municipale. Parallèlement, les pouvoirs publics ont souhaité la création du relais avec le double objectif de favoriser la professionnalisation des assistantes maternelles et les échanges entre parents et assistantes. L'apport financier a permis aux familles disposant de faibles ressources de trouver un mode de garde adapté sur le quartier ; le relais leur a en outre offert la possibilité de participer à des temps d'accueil collectifs avec les assistantes maternelles. Le relais, dans le même temps, a proposé aux femmes, ayant obtenu l'agrément pour accueillir des enfants, de suivre une formation et d'être reconnues par la qualité de leur travail.

Des femmes en difficulté sont soutenues dans leur nouveau métier

Grâce au relais, il a été possible d'intégrer des personnes confrontées à de multiples précarités. Parmi les assistantes maternelles comme parmi les parents, des situations très difficiles nécessitent un soutien extérieur : déprime, tentative de suicide, alcoolisme, violence, Sida... Face à ces situations, le contact très proche de la responsable du relais est important. Elle reçoit des appels fréquents lors de problèmes rencontrés aussi bien par des enfants que par des parents. Une permanence du Centre Médico-Psychologique a été mis en place pour les assistantes maternelles en difficulté.

Le relais fonctionne comme un sas de décompression ; il n'est pas un lieu d'autorité. Le relais est ouvert, accueillant et proche des assistantes maternelles. N'instaurant pas un tri à l'entrée, il permet une diversité culturelle et sociale.

Une formation aide les assistantes maternelles à mieux se situer dans leurs relations avec les enfants et avec les parents

Avant la loi la rendant obligatoire, une formation de 120 heures a été organisée pour les assistantes maternelles.

Elle se déroule en plusieurs modules :

- 60 heures sur le statut professionnel et sur les principaux gestes d'urgence;
- 36 heures de tronc commun centré sur un approfondissement des relations parents-enfants
- 24 heures à la carte sur différents thèmes de la Petite Enfance.

La formation se fait en journée. Les enfants sont gardés et le repas est pris sur place afin de favoriser les liens entre assistantes. La démarche de formation est basée sur l'analyse de la pratique et sur des échanges d'expérience.

Au début, les femmes appréhendaient ce temps de formation : "ce sera comme à l'école". Au fur et à mesure de la progression, elles se sont investies. A leur demande, un long temps a été consacré à leurs droits et obligations comme professionnelles. Des modules ont été petit à petit introduits sur des thèmes délicats à traiter : les enfants de culture différente, l'enfant handicapé, la séropositivité, la sexualité enfantine...

Durant leur formation, les femmes sont touchées, interpellées. Des évolutions importantes se produisent, c'est parfois douloureux. Les femmes ont appris à s'écouter. Il y a une acceptation, une reconnaissance des unes par rapport aux autres.

Les parents et les assistantes maternelles se rencontrent et apprennent à se connaître

Les assistantes maternelles qui n'avaient pas de limite ont pu mieux définir leur rôle auprès des

enfants. Les relations avec le relais ne sont pas des relations de contrôle, ni d'autorité mais les assistantes connaissent les règles à respecter et l'exigence de porter attention à des éléments simples.

Suite à la formation, les assistantes maternelles ont évolué tant d'un point de vue personnel que professionnel. De plus, leurs familles qui ont dû s'organiser différemment durant tout le temps de la formation ont été témoins de l'effort accompli par ces femmes et considèrent aujourd'hui leur travail comme un vrai métier.

Les assistantes manifestent maintenant le sentiment d'avoir une image à défendre vis à vis des parents. La création du service de location du matériel "pousse-poussette", l'organisation d'animations communes et de temps festifs autour du relais ont permis, grâce au "faire ensemble", une meilleure connaissance réciproque. Ainsi, bien des préjugés ont pu être levés.

Les animatrices du "Relais-accueil" restent à l'écoute des assistantes maternelles

Le relais a ainsi joué un rôle très important en favorisant les échanges et en permettant aux assistantes maternelles de sortir de la solitude, de pouvoir échanger et de trouver des appuis. La responsable du relais a été présente par son écoute, son aide en cas de difficulté, son attention et sa

sollicitation envers celles qui étaient les plus hésitantes à participer. Si, au sein du relais, cela a été parfois la "foire d'empoigne", maintenant cela évolue. Une très grande amitié unit aujourd'hui les professionnelles du relais aux assistantes maternelles. Durant les cinq années de fonctionnement, elles ont partagé ensemble frissons et émotions.

Les animatrices du relais disent du groupe : "Les femmes sont là, on ne pourrait plus rien faire sans elles. Elles négocient tout le temps, ce sont des vraies marchandes de tapis, mais elles ont un cœur gros comme une maison. Il y a des groupes où certaines se détestent, mais elles sont là quand même..."

permis à des femmes confrontées à la précarité et à l'isolement d'entrer dans une dynamique d'insertion professionnelle. Les animateurs du Relais ont joué un rôle important en accompagnant individuellement ces femmes et en leur proposant des temps de rencontre, de formation, d'échange avec d'autres assistantes maternelles ou des parents.

Au sein du "Relais-accueil", les femmes se sentent reconnues. Si elles ont pu entreprendre une formation, c'est parce qu'elles se savaient épaulées et prises en compte pour ce qu'elles sont.

Mots clés : Femme, formation, formation professionnelle, insertion professionnelle, quartier populaire, garde d'enfant, service à la personne, petite enfance

Contacts : Melle Chatelain, CCAS (centre communal d'action sociale) de Bron. Tél. : (33) 04 72 36 13 79.
Mme Rivière, Relais Accueil. Tél. : (33) 04 72 37 15 29

Rédacteur : Andrée CHAZALETTE, 1996/05

Producteur : Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion, 18 rue d'Enghien, 69002 LYON. Tél. : (33) 04 72 77 50 15
